

## Doc. élève : La Déclaration des Droits de l'Homme

01



**2: Diderot** (1713-1784). Considéré par ses contemporains comme le philosophe par excellence, il doit sa gloire à l'*Encyclopédie* qu'il anima pendant vingt ans. *Portrait de Fragonard (1732-1806), Paris, musée du Louvre.*



**3: Montesquieu** (1689-1755). Auteur des *Lettres persanes* et de *De l'Esprit des lois*, qui inspira la Constitution de 1791 et fut à l'origine des doctrines constitutionnelles libérales, qui reposent sur la séparation des pouvoirs. *Portrait anonyme, château de Versailles.*



**4: Rousseau** (1712-1778). L'ensemble de son œuvre, fondée sur la recherche d'une harmonie avec les hommes, exprime une critique des fondements de la société corruptrice. *Portrait de Lacretelle en 1743, château de Versailles.*



**5: Voltaire** (1694-1778). Écrivain universel, surtout connu pour ses contes, ses essais historiques et ses campagnes en faveur des victimes des erreurs judiciaires. *Portrait d'après Quentin de la Tour, château de Versailles.*

**2 La tolérance**

C'est ici, en Angleterre, le pays des sectes. Un anglais, comme homme libre va au ciel par le chemin qui lui plaît. S'il n'y avait en Angleterre qu'une religion, le despotisme serait à craindre, s'il y en avait deux, elles se couperaient la gorge; mais il y en a trente, et elles vivent en paix, heureuses.

Voltaire.  
Lettres philosophiques, 1734.

**LA RAISON**

« La simple raison n'élève pas l'homme au-dessus de la bête ; elle n'est dans son principe qu'une faculté ou une aptitude par laquelle l'homme peut acquérir les connaissances qui lui sont nécessaires, et par laquelle il peut, avec ces connaissances, se procurer les biens physiques et les biens moraux essentiels à la nature de son être. La raison est à l'âme ce que les yeux sont au corps : sans les yeux, l'homme ne peut jouir de la lumière, et sans la lumière il ne peut rien voir. »

Quesnay, *La Physiocratie*, 1768.

**Montesquieu (1689-1755) 1**

Tout serait perdu si le même homme ou le même corps des nobles ou du peuple exerçait ces trois pouvoirs : celui de faire les lois, celui d'exécuter les résolutions publiques et celui de juger des crimes ou les différends des particuliers (...). Chez les Turcs où ces trois pouvoirs sont réunis sur la tête du sultan, il règne un affreux despotisme.

*De l'esprit des lois*, 1748.

**L'autorité politique 4**

Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel (...). Le prince tient de ses sujets mêmes l'autorité qu'il a sur eux, et cette autorité est bornée par les lois de la nature et de l'État... Le prince ne peut donc pas disposer de son pouvoir et de ses sujets sans le consentement de la nation.

DIDEROT, Article « Autorité politique » in *l'Encyclopédie*.

**Rousseau (1712-1778) 3**

Toute loi que le peuple n'a pas ratifiée est nulle (...). Pour assurer les lois, il faut un gouvernement, mais il n'est que le ministre du peuple souverain.

*Du Contrat social*, 1762.

**L'ÉGALITÉ**

« Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisait de dire : Ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : "Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne !" »

**6** Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité*, 1755.

**LA TOLÉRANCE 5**

« Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères! qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes, comme ils ont en exécution le brigandage qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisible! Si les guerres sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le sein de la paix, et employons l'instant de notre existence à bénir également en mille langages divers, depuis le Siam jusqu'à la Californie, ta bonté qui nous a donné cet instant. »

Voltaire, *Traité sur la tolérance*, 1763.

**L'Encyclopédie**

L'ouvrage que nous commençons à deux objets (...): comme Encyclopédie, il doit exposer autant qu'il est possible l'ordre et l'enchaînement des connaissances humaines; comme Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, il doit contenir sur chaque science et sur chaque art, soit libéral, soit mécanique, les principes généraux qui en sont la base, et les détails les plus essentiels qui en font le corps et la substance.

D'Alembert, *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, 1751.

Volumes de  
l'Encyclopédie,  
ou Dictionnaire  
raisonné des

sciences, des arts et  
des métiers, publiée  
de 1751 à 1772.

